

Tramway Express de l'Ouest Lyonnais

L'essentiel du projet

Concertation préalable
du 6 novembre 2023
au 5 février 2024



(Photo non contractuelle - Réalisation SYTRAL Mobilités)

Concertation garantie par



Construisons ensemble le **TRAM**
Express !

SYTRAL
MOBILITÉS

7 questions clés pour comprendre le projet



- P3 **EN BREF**
- P5 **QUEL PROJET ?**
- P7 **POURQUOI ?**
- P9 **QUEL TRACÉ ?**
- P13 **COMMENT ?**
- P15 **QUAND ?**
- P17 **COMBIEN ?**
- P19 **QUI ?**



1

EN BREF

SYTRAL Mobilités souhaite développer une nouvelle offre de mobilité depuis l'ouest de la métropole vers la Presqu'île et les lignes fortes du réseau TCL.



Une desserte à conforter

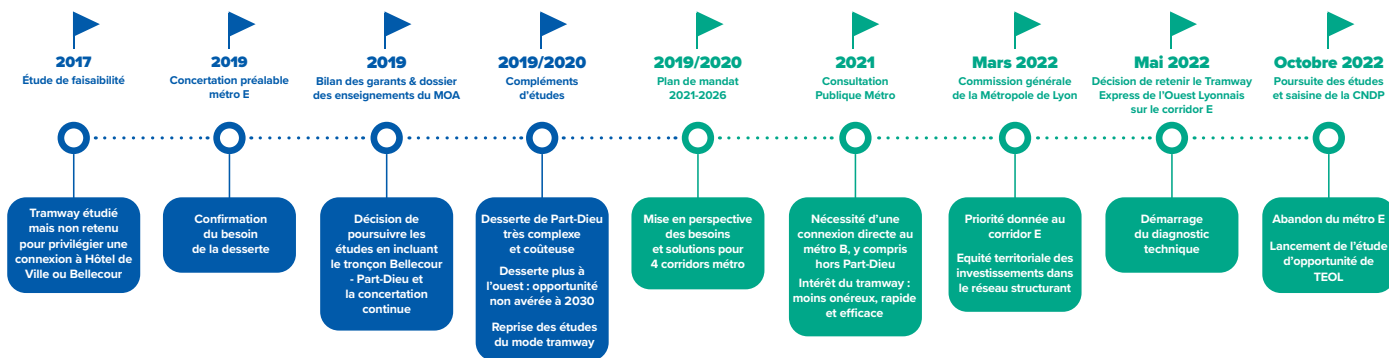
Depuis les phases d'études de 2017, la consultation publique de 2021 sur l'avenir du métro, **le besoin de renforcer la desserte dans le secteur du plateau du 5^e et de l'ouest de la métropole est confirmé à chaque étape.** La consultation publique a notamment fait émerger l'alternative d'un tramway en partie souterrain pour répondre au besoin de mobilité de ce territoire.

TEOL, un projet efficace, évolutif et économique !

Très onéreux, le métro E aurait limité les capacités d'investissement de SYTRAL Mobilités sur le reste du territoire tout en rendant plus incertaine l'éventuelle extension à long terme de la ligne vers l'ouest. **Le projet TEOL permet une desserte performante et confortable, pour un coût divisé par deux.**

Pour ces motifs, lors de la séance du 24 octobre 2022, les élus du Conseil d'administration de SYTRAL Mobilités **se sont prononcés en faveur de la fin des études du métro E, de la poursuite des études de la ligne de Tramway Express de l'Ouest Lyonnais et de la saisine de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP).**

►►► *Pour en savoir plus, rendez-vous pages 26 et suivantes du dossier de concertation.*





2

QUEL PROJET ?

À l'horizon 2032, le Tramway Express de l'Ouest Lyonnais **complètera le réseau structurant de transport en commun en proposant un nouvel axe fort entre le secteur d'Alaï, porte d'entrée de l'ouest de la Métropole, et le centre de la métropole.**



 **16 à 20 MN**
ALAÏ < PERRACHE



4 à 5
NOUVELLES
STATIONS



40 000
et 55 000
VOYAGES/JOUR
à la mise en service

L'ouest de la métropole sera efficacement connecté à la Presqu'île, au quartier de la Confluence et à la Part-Dieu via Jean Macé.

La **future ligne TEOL desservira de nombreuses centralités** (selon la variante retenue) :



TEOL permettra la desserte de grands équipements et pôles tels que la Clinique Charcot, la gare Perrache, les Universités, les secteurs de la Presqu'île, Jean Macé.

QUELS AVANTAGES POUR UN TRAMWAY ?

Au-delà du réaménagement de façade à façade et de son efficacité, le tramway permet de :



► Mutualiser les infrastructures nécessaires à l'exploitation comme les dépôts pour la maintenance et le garage des véhicules avec ceux qui existent déjà.



► Réutiliser l'infrastructure et les voies existantes pour mailler efficacement le réseau de transport et faciliter les correspondances.



► Offrir des possibilités de prolongement ou d'extension à l'avenir.

De nombreuses connexions

TEOL offrira des connexions efficaces à l'ensemble du réseau TCL, notamment au pôle d'échange multimodal de Perrache : TER, métro A, tramways T1 et T2, gare routière... et au métro B pour accéder à la Part Dieu en une seule correspondance.

Un travail spécifique sera mené sur l'accès au futur tramway par le rabattement en transports collectifs et en modes actifs (vélo, marche...) depuis l'ouest de l'agglomération et en proximité des quartiers desservis.

Une offre de service qualitative et efficace

La ligne TEOL favorisera une exploitation fiable, efficace et rapide qui s'adapte au relief du territoire traversé.

Alaï - Confluence	🕒 14 à 21 minutes
Alaï - Perrache	🕒 16 à 20 minutes
Alaï - Jean Macé	🕒 21 à 25 minutes

- ➔ Une amplitude de 4h30 à 1h
- ➔ 1 rame toutes les 5 minutes aux heures de pointe

Des rames de 43 mètres permettant d'accueillir environ **3 600 personnes** par heure et par sens de circulation



Une ligne

100%
accessible

►►► Retrouvez l'ensemble des temps de parcours page 51 du dossier de concertation.



3

POURQUOI ?

La desserte du secteur de l'ouest de la métropole doit répondre à un **double enjeu de développement territorial et de mobilité durable.**



Lutter contre la pollution de l'air et le réchauffement climatique

Le projet TEOL participe à **l'amélioration de la qualité de l'air dans la métropole** en cohérence avec la mise en œuvre de la Zone à Faibles Emissions (ZFE). La future ligne permettra de proposer une **alternative rapide et efficace à la voiture individuelle** pour les habitants des secteurs directement desservis, et en rabattement pour les habitants de l'ouest lyonnais. Le passage de la ligne TEOL à proximité des bassins d'emploi et de vie contribuera à la **décarbonation des modes de vie.**

Accompagner la dynamique territoriale de l'Ouest de la métropole

L'ouest lyonnais n'échappe pas à l'attractivité dont bénéficie tout le territoire de la métropole lyonnaise. Les communes à l'ouest de la métropole ont enregistré un taux de croissance démographique très important depuis 2013. TEOL proposera une offre de transport en commun **afin de répondre aux besoins des entreprises et des habitants du territoire.**

Améliorer l'accessibilité depuis l'ouest de l'agglomération lyonnaise vers le centre

Le projet TEOL permettra de **contribuer au maillage territorial et d'accompagner le développement urbain** déjà engagé des secteurs desservis. L'ouest de la métropole bénéficie aujourd'hui d'une desserte principalement constituée de bus, développée avec les lignes C19, C20, C21 et C24. **Ces lignes sont très fréquentées et régulièrement saturées.** TEOL permettra d'améliorer la fiabilité et le confort du réseau dans le secteur.

Accompagné d'une restructuration du réseau de bus, le projet TEOL permettra **d'organiser le rabattement en transports en commun vers la nouvelle ligne et d'offrir de nouvelles dessertes et/ou des renforts d'offres.**

►►► **Pour en savoir plus, rendez-vous pages 14 et suivantes du dossier de concertation.**





4

QUEL TRACÉ ?

Les études de faisabilité ont permis d'affiner le tracé et ses alternatives, présentés en concertation préalable.

Les tracés ont été évalués et comparés sur la base des critères d'analyse suivants :



Longueur du tracé



Temps de parcours
Alaï/Jean Macé



Centralités
desservies



Fréquentation
attendue



Incidences sur la circulation
routière, la végétation,
le stationnement



Coût

(NB : Vous pouvez retrouver les analyses multicritères des options TEOL dans l'annexe technique du dossier de concertation).

Le secteur ouest de TEOL : Alaï / Ménival – Alaï / Libération/Ménival

- Plusieurs centralités pourraient être desservies : Alaï, Libération et Ménival.
- Un Pôle d'Echange Multimodal pourrait être implanté à Alaï au croisement d'axes routiers importants.

Deux options de tracé pour le secteur ouest :

- **Option A : Alaï <> Ménival** en direct via la rue Joliot-Curie et l'avenue Eisenhower,
- **Option B : Ménival > Libération > Alaï** par des voies dissociées rue Joliot-Curie, chemin de la Raude jusqu'à l'avenue du Général Brosset d'une part et route de Brignais et avenue Général de Gaulle jusqu'à l'avenue du Général Brosset d'autre part.

Le secteur Centre : de Ménival à la balme

Par un tunnel d'accès situé avenue de Ménival, **TEOL** devient **souterrain**, il rejoint ensuite le **Point-du-Jour**, sous la place **Bénédict Teissier**. Après la station Point-du-Jour, **TEOL** rejoint le secteur **Charcot** en direction du secteur **Charcot**.

Deux possibles localisations pour cette station souterraine (environ à -20 mètres de profondeur) :

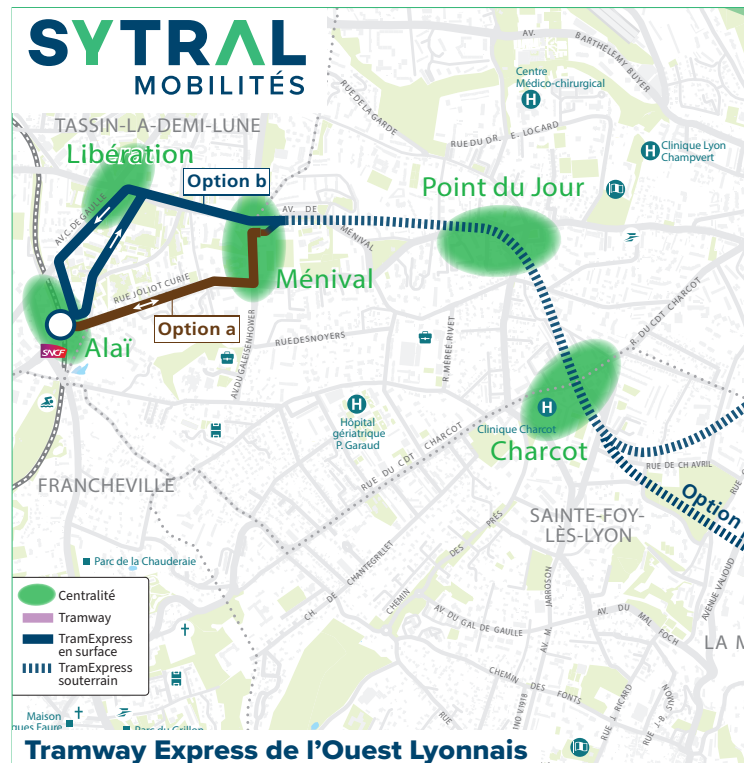
- **Charcot Salette** : croisement avec le boulevard de l'Europe, près de l'EHPAD Notre-Dame-de-la-Salette et de la Clinique Charcot,
- **Charcot Provinces** : au croisement de la rue du Commandant Charcot et du boulevard des Provinces.

Le secteur Est : de la traversée de la Saône à la Presqu'île

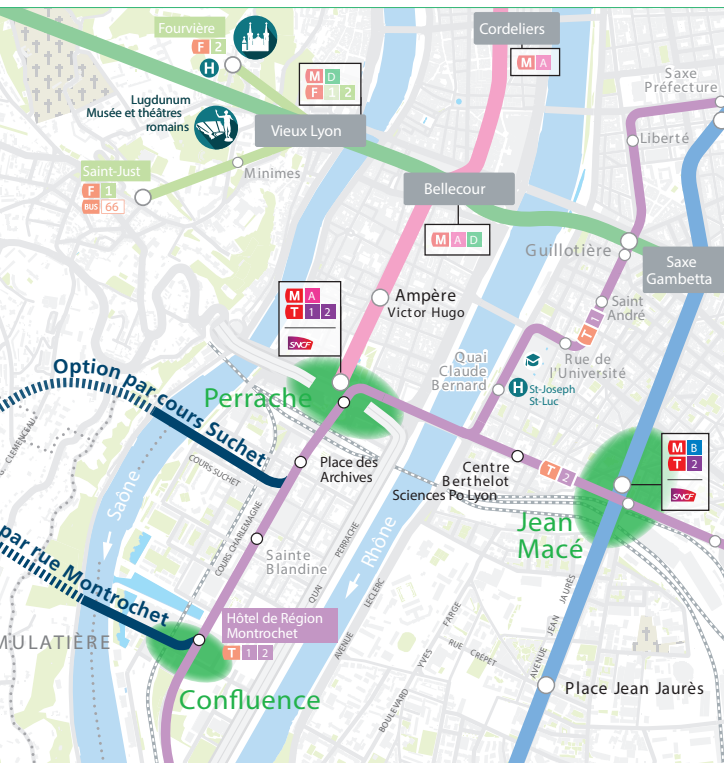
- **La ligne franchit ensuite la Saône** et vient se connecter au réseau existant (T1/T2).
- **Création d'un pont sur la Saône** réservé au tramway et aux modes actifs (piétons et cyclistes).

Deux options sont ainsi proposées :

- **Option par le Cours Suchet** : TEOL franchit la Saône face au cours Suchet, qu'il emprunte jusqu'à la station place des Archives où il se connecte à l'infrastructure des tramways T1 et T2 existants ;
- **Option par la rue Montrochet** : TEOL franchit la Saône face au centre commercial et emprunte la rue Montrochet jusqu'à la station Hôtel de Région – Montrochet où il se connecte à l'infrastructure des tramways T1 et T2 existants.



►► Pour en savoir plus, rendez-vous pages 31 et suivantes
du dossier de concertation



EN DÉBAT !

Plusieurs options de tracé sont ouvertes :

- **Tracé à l'ouest du projet**
- **Implantation de la station Charcot**
- **Tracé en Presqu'île**

Quels sont les points forts de chaque variante ?
 Quels sont vos points d'attention pour chacune d'elles ?

Et demain, plus à l'est que Jean Macé ? Quelle connexion au réseau TCL existant ?

Les études sont en cours, vos avis et contributions nourriront les réflexions.

Quelle que soit l'option retenue, TEOL rejoindra le métro B à Jean-Macé.

▶▶▶ **Échangez et contribuez lors de l'atelier exploitation du 23 janvier. Retrouvez ces éléments en page 60 et suivantes du dossier de concertation.**



Aiguillage californien temporaire.



5

COMMENT ?

Le projet de création de la ligne TEOL fait l'objet d'une concertation préalable en amont de l'enquête publique, en application de l'article L121-8 du Code de l'environnement. Cette concertation est organisée **du 6 novembre 2023 au 5 février 2024**. Durant cette période, chacun peut s'informer, participer, contribuer et s'exprimer sur le projet !

La concertation est réalisée sous l'égide de trois garants qui veillent à la bonne mise en œuvre des modalités de la concertation : Claire BOUTELOUP, Jean-Luc CAMPAGNE et Jacques FINETTI.

À la suite de la concertation, SYTRAL Mobilités prendra la décision des suites à donner au projet sur la base du bilan de la concertation des garants et des enseignements du maître d'ouvrage issus de la concertation préalable. Une phase de concertation continue s'ouvrira ensuite.



Quelles thématiques soumises à concertation ?

L'**opportunité du projet** et de sa desserte est l'objet premier de la concertation préalable.

Plus particulièrement, SYTRAL Mobilités souhaite débattre des thématiques suivantes :

- Le tracé : à partir des 2 options dans le secteur ouest et 2 options de franchissement de la Saône dans le secteur est de TEOL ;
- le positionnement de la station Charcot, entre deux options d'emplacement ;
- l'insertion du tramway dans les quartiers traversés ;
- l'intermodalité, les modes actifs, la circulation.

Comment m'informer ?



Le dossier de la concertation.

La synthèse du dossier de concertation.

Le dépliant du projet.



L'espace d'information et de participation en ligne dédié au projet : www.sytral.fr/TEOL



Les temps de rencontre : réunions publiques, ateliers, stands mobiles...

Comment donner son avis ?



Les registres dans les lieux de la concertation (détaillés page suivante).



L'espace d'information et de participation du projet.

Lors des temps de rencontre.



L'agenda des rencontres

RÉUNION PUBLIQUE D'OUVERTURE

mercredi 8 novembre 2023

à 19h

À l'Espace de l'Ouest Lyonnais
(6 rue Nicolas Sicard 69005 LYON)
et retransmis en ligne
(lien disponible le jour même
sur www.sytral.fr/TEOL)



Les lieux* de la concertation pour
s'informer et donner son avis :

- **Siège de SYTRAL Mobilités**
21 boulevard Vivier Merle - 69003 Lyon
- **Hôtel de la Métropole**
20 rue du Lac - 69003 Lyon
- **Mairie centrale de Lyon - Direction
de la mobilité urbaine**
198 avenue Jean Jaurès - 69007 Lyon
- **Mairie de Lyon 2***
2 rue d'Enghien - 69002 Lyon
- **Mairie de Lyon 5***
14 rue Dr Edmond Locard - 69005 Lyon
- **Mairie de Lyon 7***
16 place Jean Macé - 69007 Lyon

RÉUNIONS PUBLIQUES

- **14/11** : 19h - l'Ellipse, Sainte-Foy-lès-Lyon
- **20/11** : 19h - Mairie du 7^e, Lyon 7^e
- **05/12** : 19h - l'Atrium, Tassin la Demi-Lune
- **06/12** : 19h - l'IRIS, Francheville
- **12/12** : 19h - Lyon 5^e (le lieu sera annoncé sur www.sytral.fr/TEOL).
- **09/01** : 18h30 - Lyon 2^e et la Mulatière (le lieu sera annoncé sur www.sytral.fr/TEOL).

- **Mairie de Sainte-Foy-lès-Lyon**
10 Rue Deshay - 69110 Sainte-Foy-lès-Lyon
- **Mairie de Francheville**
1 Rue du Robert - 69340 Francheville
- **Mairie de Tassin la Demi-Lune**
Place Hippolyte Pérégut - 69160 Tassin la Demi-Lune
- **Mairie de La Mulatière**
1 Place Jean Moulin - 69350 La Mulatière

*Selon les horaires d'ouverture.

STANDS DE PROXIMITÉ

Pour échanger à côté
de chez vous :

- **09/11** : 16h-19h - place Saint-Luc, Sainte-Foy-lès-Lyon
- **15/11** : 9h-12h - marché Jean Macé, Lyon 7^e
- **24/11** : 9h-12h - marché promenade des Tuileries, Tassin la Demi-Lune
- **25/11** : 9h-12h - marché de Craponne
- **30/11** : 16h-19h - Galerie marchande Carrefour, Francheville
- **05/12** : 12h-14h Lycée Branly, Lyon 5^e
- **06/12** : 16h-19h - Bibliothèque du Point-du-Jour, Lyon 5^e
- **13/12** : 15h-18h - place des Archives, Lyon 2^e
- **14/12** : 16h30-19h30 Résidence Allix, Lyon 5^e

ATELIERS TECHNIQUES

Pour échanger sur un temps
technique dédié (inscription
préalable sur www.sytral.fr/TEOL)

- **17/01** : circulation et rabattement
- **23/01** : exploitation, modélisation, fréquentation
- **30/01** : circulation et insertion à l'ouest

Des rencontres sur invitations avec
des publics spécifiques sont prévues :
associations PMR, employeurs, porte-à-
porte commerçants...



►►► Pour en savoir plus, rendez-vous pages 72 et suivantes du dossier de concertation.



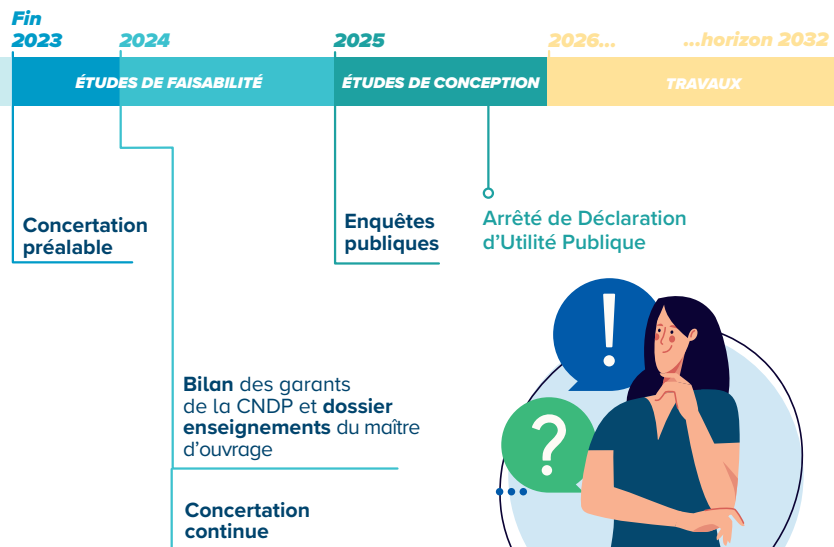
6

QUAND ?

TEOL s'inscrit par définition sur le temps long. Un approfondissement partagé par tous permettra de définir un projet pertinent, au plus près des réalités des secteurs traversés.



Le calendrier TEOL



Comment seront réalisés les travaux ?

La construction du tunnel sera réalisée grâce à un tunnelier comme lors du prolongement du métro B.

L'aménagement de la plateforme tramway en surface est **similaire à ceux réalisés pour d'autres lignes de tramway** plus « classiques » (déviation de réseaux, création de la plateforme).

La transition de la surface au souterrain sera réalisée à l'aide d'une trémie sur l'avenue de Ménival : succession d'une tranchée ouverte puis couverte.

Coté Saône, l'ouvrage de sortie sera différent et débouchera sur un pont qui traversera la Saône. Son mode constructif sera défini par la suite.



TRAVAUX DE DÉVIATION DES RÉSEAUX / TRAVAUX PRÉPARATOIRES

Démolition des séparateurs de voirie, mise en configuration provisoire des équipements électriques (*signalisation lumineuse tricolore, éclairage public*).



ÉLARGISSEMENT DES EMPRISES, GROS OEUVRE DE VOIRIE ET ASSAINISSEMENT

Terrassement de la plateforme, réalisation de la plateforme, génie civil des stations.



CRÉATION DU PONT

Construction du pont sur la Saône.



TRAVAUX DE VOIRIE ET AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Pose des revêtements de plateforme (*dont une grande partie végétalisée*), aménagement des voiries, des carrefours et de leurs équipements (*mobilier urbain, signalétique, éclairage public, etc.*), aménagements urbains (*trottoirs, pistes cyclables, stationnements, livraisons, plantations...*), plantations d'arbres.



CREUSEMENT DES OUVRAGES SOUTERRAINS

Création de la trémie (tranchée ouverte puis tranchée couverte) de Ménival et creusement du tunnel à l'aide d'un tunnelier à partir de Ménival.



7

COMBIEN ?

Les estimations budgétaires du TEOL ont été réalisées à partir des études de faisabilité et des retours d'expériences sur des projets comparables de SYTRAL Mobilités. Elles seront étayées lors des études de conception en cours.



Le coût

Un coût d'objectif de 800 millions d'euros HT (valeur 2023).

Ce montant intègre **l'ensemble des fonctionnalités et des aménagements** (tunnel, franchissement...), **des études à la mise en service**, avec une provision pour les acquisitions foncières identifiées à ce stade.

À l'Est, l'option par le cours Suchet représente un surcoût d'environ 80 millions d'euros par rapport à l'option par la rue Montrochet.

À l'ouest, l'option B Ménival > Libération > Alaï représente un surcoût d'environ 40 millions d'euros par rapport à l'option A, plus directe entre Ménival et Alaï.

La station Charcot Salette représente un surcoût de 30 à 50 millions d'euros en raison de l'allongement du tunnel et de la création d'un puits d'accès de secours supplémentaire nécessaire.

▶▶ Pour en savoir plus, rendez-vous page 19 de l'annexe technique.



FOCUS

Les grands projets du réseau de demain

SYTRAL Mobilités, dans le cadre de son plan de mandat 2021-2026, a voté un budget d'investissement sans précédent de 2,55 milliards d'euros. Il traduit la volonté de SYTRAL Mobilités de développer un réseau multimodal, attractif, maillé et performant tout en contribuant à accélérer la transition énergétique et à assurer la cohésion des territoires.

Dans ce cadre plusieurs projets sont déjà lancés : la création de 3 nouvelles lignes de tramway (prolongement de la ligne T6, T9, T10), un BHNS pour connecter les Sept Chemins à la Part Dieu. Ce plan de mandat et les suivants concerneront aussi l'**adaptation du métro pour répondre aux prévisions de trafic de 2040** avec plusieurs projets :

- automatisation de la ligne A, installation de porte palières et acquisitions de nouvelles rames ;
- prolongement du métro B à Saint-Genis-Laval - Hôpital-Lyon-Sud, avec deux stations complémentaires, et élargissement des quais à la station Part-Dieu ;
- doublement de la voie entre Hénon et Cuire et achat de nouvelles rames sur la ligne C ;
- remplacement des automates de conduite, achat d'une vingtaine de nouvelles rames, climatisation sur le métro D.

TEOL fait partie des investissements envisagés pour les prochaines années par SYTRAL Mobilités pour construire un réseau adapté au développement de la métropole.





8

QUI ?

SYTRAL Mobilités est le maître d'ouvrage de la réalisation du Tramway Express de l'Ouest Lyonnais. Dans ce cadre, la Commission Nationale du Débat public lui a confié l'organisation de la concertation liée au Projet.

L'organisation et le déroulement du projet reposent sur les instances partenariales des comités techniques (COTECH) et comités de suivi auxquels participent les représentants de chaque commune concernée.

Plusieurs acteurs interviennent dans le processus de concertation préalable



SYTRAL
MOBILITÉS

SYTRAL Mobilités

VILLE DE LYON

La ville de Lyon
et notamment les 2^e, 5^e et 7^e arrondissements

Francheville

La ville de Francheville

Ville de La Mulatière

La ville de La Mulatière

MÉTROPOLE GRAND LYON

La Métropole de Lyon

TASSIN

La ville de Tassin la Demi-Lune

Ville de Sainte-Foy-lès-Lyon

La ville de Sainte-Foy-lès-Lyon

3 garants indépendants de la Commission nationale du Débat Public veillent à la qualité des informations, des modalités de concertation proposées, et à la prise en compte des questionnements et remarques du public:

- Claire BOUTELOUP
- Jean-Luc CAMPAGNE
- Jacques FINETTI

→ Pour les contacter :
concertation-teol@garant-cndp.fr



Les habitants, usagers des transports en commun, associations, entreprises

Ils participent et contribuent à la concertation. Ils sont au cœur de la démarche. La concertation préalable vise à les associer le plus en amont possible et tout au long de l'élaboration du projet.



Une plateforme participative où retrouver l'ensemble des documents d'information, l'agenda des rencontres et le film pédagogique est à votre disposition. Un contact dédié, Marie-Hélène PHILIPONA, est joignable à l'adresse : tramexpress-contact@sytral.fr



Conception et réalisation : Egis / Mediapilote - Octobre 2023

Directeur de publication : Bruno Bernard, président de la Métropole de Lyon et de SYTRAL Mobilités.

Illustrations du dossier : Mediapilote / Egis / Métropole de Lyon.

Cartographie : ©Latitudo Cartagène

Crédits photos : SYTRAL Mobilités, Garage Productions, ALPACA Productions, Eric Soudan, Jérémie Simon, Maxime Brochier, Jean-Philippe Malartre, Nicolas Robin.

Suivez l'actu du projet !



www.sytral.fr/TEOL

Construisons ensemble le **TRAM**
Express !

SYTRAL
MOBILITÉS